

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

FLEURISTE : INITIATION A L'ART FLORAL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE: 6145 01 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

FLEURISTE : INITIATION A L'ART FLORAL

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'assurer la conservation, l'entretien, la réalisation d'une composition simple de fleurs coupées.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français :

- ◆ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - lire couramment,
 - répondre à des questions de compréhension.

En mathématiques :

- ◆ savoir calculer :
 - maîtriser le système de numération en base 10,
 - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division),
 - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10,
 - prendre une fraction d'un nombre,
 - calculer un pourcentage d'un nombre,
 - calculer une règle de 3 ;
- ◆ savoir mesurer :
 - pratiquer les opérations de mesures de longueur, d'aire, de volume et d'angle (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de Base (CEB)

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,
dans le respect des règles de l'atelier, d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité et d'environnement,
en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,
en utilisant le vocabulaire technique approprié,
en disposant des fiches de mise à l'eau,
face à des fleurs coupées et des feuillages fournis,*

d'effectuer les tâches suivantes :

- ◆ nettoyer, couper et mettre à l'eau les fleurs ;
- ◆ réaliser individuellement un montage simple ;
- ◆ gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) ;
- ◆ trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau de qualité de l'organisation du travail,
- ◆ le niveau de précision des gestes professionnels,
- ◆ le degré de qualité du résultat final.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable en technologie et en pratique :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,
dans le respect des règles de l'atelier, d'hygiène, d'ergonomie, de sécurité et d'environnement,
en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,
en utilisant le vocabulaire technique approprié,
en disposant des fiches de mise à l'eau,
face à des fleurs coupées et des feuillages fournis,*

4.1. Technologie : initiation à l'art floral

4.1.1. réceptionner et déballer les fleurs selon leurs différents types de conditionnement

- ◆ de décrire les règles de manutention et d'ergonomie propres au déchargement et à la manipulation de charges ;
- ◆ de décrire et de caractériser les fleurs et feuillages : 20 fleurs courantes différentes et feuillages usuels dans le métier ;
- ◆ d'observer et de caractériser l'état général des fleurs ;
- ◆ d'identifier les différents types de contenant en relation avec les types de fleurs.

4.1.2. nettoyer les fleurs

- ◆ de reconnaître et d'identifier les différents types de feuillages des fleurs ;
- ◆ de déterminer les feuillages à enlever des fleurs ;
- ◆ d'expliquer les techniques pour enlever les épines des fleurs : manuelle et à l'épingleuse manuelle ou électrique ;
- ◆ de décrire les techniques pour tigrer les fleurs qui le nécessitent ;
- ◆ d'expliquer et de justifier la technique de biseautage du bas de la tige au couteau floral.

4.1.3. réaliser les différents types de mises à l'eau en tenant compte du type de fleurs

- ◆ de distinguer les différents types de matériaux et les différentes formes des contenants adéquats pour la mise à l'eau ;
- ◆ de caractériser les différents types de contenant et de décrire leurs modes d'entretien ;
- ◆ d'expliquer les étapes de nettoyage des contenants ;
- ◆ de déterminer et de justifier le volume d'eau et les différentes températures de celle-ci en tenant compte de la fleur.

4.1.4. reconnaître et différencier les différents styles de montages simples

- ◆ de déterminer et de justifier le type de support en tenant compte du style déterminé ;
- ◆ de caractériser les types de mousse ;
- ◆ de déterminer et d'expliquer les étapes de préparation de la mousse de piquage ;
- ◆ de distinguer, de caractériser et de justifier le choix des différents types de feuillages adéquats pour verdurer la base ;
- ◆ de distinguer, de caractériser et de justifier le choix des fleurs en tenant compte de leur taille et de leur volume ;
- ◆ d'expliquer les techniques de piquage des fleurs dans la base et leurs règles d'organisation de hauteur et volume ;
- ◆ de définir les différents styles de montages simples utilisés : romantique, asymétrique, ... ;
- ◆ de reconnaître et de caractériser les styles de montages courants.

4.1.5. utiliser le matériel de base d'art floral adéquat (mousse de piquage, pinholder, fil à tigrer, ...)

- ◆ d'identifier et de caractériser le petit matériel : cavalier, fil décoratif, pinholder, épingles à tête ou sans, mousse de pique fixe, toile de maintien, bindwire¹, floratape, ... ;
- ◆ de citer et de caractériser le matériel de ligature ;
- ◆ de citer et de caractériser les différents types d'aérosols : cire, lustrant, couleurs, ... ;
- ◆ de citer et de caractériser les différents types de colles :
 - vitesse de prise,

¹ bindwire : fil de fer entouré de raphia

- dangerosité des produits,
- températures,
- ...
- ◆ de décrire et d'expliquer les étapes de collages à froid et à chaud ;
- ◆ de déterminer et de caractériser les supports pour collage ;
- ◆ de distinguer et de caractériser les différents types de matériaux : feutrine, rotin, ...

4.1.6. respecter les couleurs en tenant compte du cercle chromatique

- ◆ de définir le cercle chromatique ;
- ◆ d'expliquer l'utilisation des couleurs primaires, secondaires et leurs possibilités d'association ;
- ◆ de distinguer et d'expliquer l'utilisation des couleurs en respectant leur symbolique populaire.

4.1.7. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement

- ◆ de citer et de caractériser les principaux produits et matériaux dangereux : types, risques liés à la manipulation, procédures en cas d'urgence (limites d'intervention ...), équipement de sécurité, mesures de prévention, règles de stockage, ...
- ◆ de citer et de caractériser les principaux éléments d'attention relatifs à la gestion raisonnée de l'espace de travail :
 - les catégories de déchets,
 - les principes du réemploi des matériaux,
 - le matériel et les produits utilisés pour le nettoyage,
 - le tri sélectif et l'évacuation des déchets,
 - les règles d'ergonomie spécifiques à cette activité,
 - les règles de manutention.
- ◆ de citer et d'expliquer les principes d'hygiène générale et personnelle.

4.1.8. trier et d'éliminer les déchets.

- ◆ de citer et de caractériser les différents types de déchets et matériaux de réemploi ;
- ◆ d'expliquer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement.

4.2. Travaux pratiques : initiation à l'art floral

4.2.1. réceptionner et déballer les fleurs selon leurs différents types de conditionnement

- ◆ de décharger les bacs et boîtes de fleurs ;
- ◆ de déballer les fleurs et de contrôler leur état général ;
- ◆ de choisir le contenant adéquat pour la mise à l'eau.

4.2.2. nettoyer les fleurs

- ◆ d'enlever le feuillage ;
- ◆ d'enlever les épines manuellement et à l'épingleuse manuelle ou électrique ;
- ◆ de tigrer les fleurs qui le nécessitent ;
- ◆ de biseauter le bas de la tige au couteau floral.

4.2.3. réaliser les différents types de mises à l'eau en tenant compte du type de fleurs

- ◆ de choisir le contenant adéquat pour la mise à l'eau ;
- ◆ de nettoyer les contenants ;

- ◆ de vérifier la température de l'eau en tenant compte de la fleur ;
- ◆ de remplir le contenant en respectant la quantité d'eau selon la fleur.

4.2.4. réaliser les différents styles de montages simples

- ◆ de sélectionner le type de support en tenant compte du style déterminé ;
- ◆ de choisir le type de mousse ;
- ◆ de mousser la base ;
- ◆ de verdurer la base en utilisant le feuillage adéquat ;
- ◆ de sélectionner et de couper les fleurs en tenant compte de leur taille et de leur volume ;
- ◆ de piquer les fleurs dans la base en respectant les règles d'organisation de hauteur et volume ;
- ◆ de respecter le style déterminé : romantique, asymétrique, ...

4.2.5. utiliser le matériel de base d'art floral adéquat

- ◆ de réaliser des cavaliers ;
- ◆ d'effectuer des collages à froid et à chaud ;
- ◆ d'utiliser les différents types d'aérosols : cire, lustrant, couleurs, colle, ... ;
- ◆ de couper et de façonner la feutrine, le rotin, ...

4.2.6. respecter les couleurs en tenant compte du cercle chromatique

- ◆ d'utiliser les couleurs primaires, secondaires et leurs possibilités d'association ;
- ◆ d'utiliser les couleurs en respectant leur symbolique populaire.

4.2.7. appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement

- ◆ de respecter les consignes de sécurité ;
- ◆ d'utiliser l'équipement de travail de manière sécurisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions du fabricant ;
- ◆ d'identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables ;
- ◆ d'utiliser les équipements de sécurité spécifiques aux produits inflammables, dangereux, toxiques ... ;
- ◆ de ranger et de nettoyer l'espace de travail après les activités ;
- ◆ d'appliquer les principes d'hygiène générale et personnelle ;
- ◆ d'appliquer les directives de l'entreprise en ce qui concerne la propreté et l'hygiène ;
- ◆ d'appliquer les règles ergonomiques lors de la manutention manuelle du matériel et des matériaux ;
- ◆ d'adopter des postures de travail ergonomiquement correctes.

4.2.8. trier et d'éliminer les déchets

- ◆ d'identifier les déchets et matériaux de réemploi ;
- ◆ d'assurer le tri et l'évacuation des déchets dans le respect des réglementations en vigueur et des règles de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé un groupe de 20 étudiants maximum.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Fleuriste : technologie d'initiation à l'art floral	CT	B	20
Fleuriste : travaux pratiques d'initiation à l'art floral	PP	L	44
7.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80